




RUGBY
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

BULLETIN OFFICIEL

SAISON 2022 - 2023

BO du 23 février 2023

[Abonnez-vous au BO](#)



LIGUE AURA RUGBY

 RUGBY
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

SOMMAIRE

LIGUE AURA..... 3

Finales AuRA 2023 3

Billetterie 6 Nations 2023 5

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES..... 6

Timbres Supporters 6

Annuaire AuRA 6

Affiliations FFR 6

Invitations Officielles 7

Mutations 8

Réactivation Brevets Fédéraux 8

INFORMATIONS SPORTIVES..... 10

Jeu Concours Découverte de l'Arbitrage 10

Nouvelle Pratique : R5 10

INFORMATIONS GÉNÉRALES..... 11

Lutte contre les Addictions 11

Rugby au Cœur (Rappel) 12

Gazette Juridique n°6 13

Charte Graphique Ligue AuRA 14

Tableau des Tournois EDR 22/23 validés par la Ligue AuRA 15

BO des Officiels de Match : 15

AGENDA INSTITUTIONNEL..... 16

NOS PARTENAIRES..... 17



LiGUE AURA

Finales AuRA 2023

Finales Régionales Seniors 2023

Thierry TONNELIER, Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de rugby et Yann ROUBERT, Président du LOU Rugby ont le plaisir de s'associer pour l'organisation de la Journée des finales régionales masculines de la Ligue AuRA, qui se déroulera au **Matmut Stadium de Gerland** le **samedi 29 avril 2023**.

Une très belle journée en perspective pour le rugby amateur !

Bouclier 2022

Lors de la saison 2021/2022, vous avez eu le grand plaisir d'être champions ou championnes de Rugby à 5 Ligue AuRA.

A cette occasion, la Ligue AuRA vous avez remis un bouclier symbolisant votre victoire.

Ce bouclier allant être remis en jeu, nous vous demandons de ramener celui-ci au plus tôt, dans votre Maison Ovale de rattachement (voir ci-dessous).

- M.O de MONTBONNOT : SAINT MARTIN d'HERES (catégorie +35ans)
- M.O de CLERMONT-FERRAND : ASM CLERMONT AUVERGNE (catégorie MIXTE)
- M.O de GUILHERAND-GRANGES : ROSTERS CRUAS (catégorie Open +18) et ANNONAY (catégorie Féminine)

Nous demandons aux clubs champions Honneur, Promotion Honneur, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} séries et réserve de faire de même.

- Honneur : RC SEYSSINS (MO MONTBONNOT)
- Promotion Honneur : E M D PLAINE DE L'AIN (MO CHAPONNAY)
- 1^{ère} Série : A S COURS LA VILLE (MO CHAPONNAY)
- 2^{ème} Série : RC CRUASSIEN (MO GUILHERAND)
- 3^{ème} Série : CA MAURIENNAIS (MO MONTBONNOT)
- 4^{ème} Série : JEUNESSE ATH HEYRIEUX RUGBY (MO CHAPONNAY)
- Réserves : ENT CHATEAUNEUF ST MARCEL XV (MO GUILHERAND)
- Réserves à X : ARCOL RUGBY (MO CHAPONNAY)



Attribution des finales :

SENIORS :

SECTEURS / MO : 8 et 9 avril 2023

NORD 9 avril	SUD 8 avril	OUEST 8 avril	EST 9 avril
AMBERIEU XV Stade Franck Benassy 1 terrain C + annexe D	VALENCE Stade Pompidou 1 terrain A + annexe D	CLERMONT-FERRAND Stade des Gravanches 1 terrain C + 5 terrains D	GRENOBLE Stade Lesdiguières Honneur A + Annexe C

LIGUE : 29 avril 2023

NORD	SUD	OUEST	EST
LOU : Matmut Stadium Gerland Honneur A + annexe C			

JEUNES

SECTEURS / MO : 27 mai 2023

NORD	SUD	OUEST	EST
ROANNE Stade Mallevall 2 terrains D	TOURNON 1 terrain en C + 1 terrain en D	MOULINS 1 terrain C + 1 terrain D	VOIRON 1 terrain C + 1 terrain D

LIGUE : 17 juin 2023

NORD	SUD	OUEST	EST
FEURS 2 terrains qualifiés en D			

FEMININES :

LIGUE : 27 mai 2023

NORD	SUD	OUEST	EST
	ST MARCEL LES VALENCE 1 terrain en C		

Dernier jour pour réserver Vos billets EDR

FRANCE U20 - PAYS DE GALLES U20

Dimanche 19 mars - 21h00

Stade Charles Mathon à Oyonnax



- Bon de commande U20 : [TELECHARGER ICI](#)
 - A renvoyer à margot.holaind@ligueaura-ffr.fr avant le 24 février !



Nouveauté : Gratuité ouverte aux catégories M16 et M18 !

Nous avons de vous !



La Ligue AuRA de Rugby recherche des bénévoles « Service aux spectateurs » pour le match des U20 du XV de France contre le Pays de Galles.

Vous souhaitez participer à l'aventure, contactez dès à présent mathieu.lieudenot@ligueaura-ffr.fr

INFORMATIONs ADMINISTRATIVES

Timbres Supporters



Merci de retourner les timbres supporters non utilisés avant le **24 mars 2023** dans votre MO respective accompagnés du bordereau de retour.

Après cette date les timbres ne vous seront pas remboursés.

Bordereau de retour : [LIEN](#)

Annuaire AuRA



Le comité départemental de l'Allier est désormais disponible par mail à l'adresse suivante : comitedepartementalrugby03@gmail.com

Affiliations FFR

Message de Christian DULLIN, Secrétaire Général FFR

« Madame la Présidente, Monsieur le Président,

*Je me dois de vous rappeler que selon l'article 220 des règlements généraux de la Fédération française de rugby (FFR), **tous les membres adhérents des associations sportives affiliées à la FFR doivent être titulaires d'une licence FFR.** Ce même article précise, également, que « nul ne peut jouer, arbitrer, entraîner, soigner, diriger ou remplir une fonction officielle (...) dans une association affiliée (...) s'il n'est titulaire d'une licence délivrée par la FFR ».*

La licence de la FFR permet donc d'accéder aux activités organisées sous son égide. Toute personne intervenant dans ce cadre, et à quelque titre que ce soit, doit donc être titulaire d'une licence, d'autant plus que, comme vous le savez, l'assurance est assortie à la licence.

Il convient donc d'opérer une distinction entre licence et adhésion, puisque l'adhésion permet uniquement de participer à la vie de l'association, laquelle association, en s'affiliant à la FFR, s'est engagée à ce que tous ses adhérents soient titulaires d'une licence.

Par ailleurs, et c'est également un élément essentiel, le contrôle de l'honorabilité des dirigeants, éducateurs, préparateurs physiques et arbitres, ne peut être réalisé que sur les personnes titulaires d'une licence. Il est donc primordial que vous fassiez preuve de vigilance sur ce point, puisqu'outre la violation caractérisée de l'obligation figurant à l'article 220 des règlements généraux de la FFR, une telle situation empêcherait la FFR de procéder aux contrôles nécessaires pour la sécurité de nos pratiquants.

J'insiste particulièrement sur ce sujet puisque d'après les informations portées à ma connaissance, certaines personnes interviendraient régulièrement lors des entraînements et/ou rencontres des associations, jusque sur le terrain en exerçant notamment de véritables fonctions d'encadrement, sans être pour autant titulaires d'une licence.

En votre qualité de Président d'une association affiliée à la FFR, il vous revient la charge de veiller à votre niveau, à ce que toute personne intervenant à l'occasion des activités rugbystiques organisées sous l'égide de la FFR soit titulaire d'une licence.

Vous connaissez mon profond respect pour l'action des bénévoles du rugby, tout particulièrement celle des présidents d'association dont la tâche est exigeante et difficile. Mais vous connaissez aussi ma détermination à protéger l'ensemble des populations du rugby et je compte sur votre entière vigilance sur ce point.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs les Présidents, mes salutations sportives les plus respectueuses ».

Invitations Officielles



Aux Président(e)s, Trésorier(e)s, Secrétaires et les élus des clubs
A L'ensemble des Responsables, coordinateurs EDR de la Ligue
A l'ensemble des Educateurs/trices EDR
Aux président(e)s de Comités départementaux, aux élus des CD

En route pour 2023

Réservez votre soirée du 15 Mars !

Lors d'une soirée organisée à l'Hôtel de la Région mercredi 15 mars 2023, la Région Auvergne Rhône Alpes remettra au Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de rugby et à chaque président de Comité Départemental les invitations pour les jeunes des écoles de rugby qui leur permettront d'assister à un match de la Coupe du Monde de Rugby.

C'est plus de 17 600 places qui seront offertes à nos jeunes licenciés des moins de 8ans aux moins de 14 ans.

Au programme :

- Animations rugby avec les jeunes des EDR de 17H30 à 18H30
- Discours officiels de 18H30 à 19H15
- Moment de convivialité de 19H15 à 21H15

Des invitations personnelles seront envoyées très prochainement par la Région Auvergne Rhône Alpes aux clubs et nous vous demandons de bien vouloir y répondre nominativement. En effet pour des raisons de sécurité toutes les personnes présentes devront s'être inscrites et l'entrée se fera sur présentation d'une pièce d'identité.

Nous comptons sur votre présence à tous pour cette grande soirée rugby.

Mutations

Fin de la période des Mutations.

Comme vous le savez déjà, la période des mutations dites « autorisées » s'est terminée le 30 septembre 2022. C'est pourquoi, depuis le 1er octobre 2022, les mutations ne sont accordées qu'avec la qualification « MC » (mutation contrôlée), laquelle empêche le joueur ou la joueuse concerné(e) d'évoluer avec l'équipe UNE de son association, si celle-ci est tenue d'avoir une équipe réserve (article 350 des Règlements Généraux de la F.F.R.).

A ce titre, nous vous rappelons également qu'au-delà des dates mentionnées ci-dessous, lesquelles sont fixées par l'article 252 des règlements généraux de la FFR, aucune mutation ne sera autorisée après :

- Le 31 décembre pour les associations dont l'équipe « UNE » évolue dans les compétitions professionnelles, en Nationale, Nationale 2, en Divisions fédérales, dans les compétitions Elite 1 et 2 Féminines, Fédérale 1 et 2 féminines ;
- Le 28 février pour les associations de régionales et féminines régionales à X ;
- Le 30 avril pour les joueurs et joueuses mineurs.

Il convient également de noter qu'un joueur ou une joueuse précédemment licenciée auprès d'une fédération étrangère membre de World Rugby lors de la saison précédente ou de cette saison reste considéré(e) comme muté(e) et demeure, par conséquent, soumis à la réglementation susmentionnée.

Par ailleurs, tout club évoluant en championnat de France de Nationale ou de Nationale 2 bénéficie de la possibilité d'accueillir jusqu'à 4 nouveaux joueurs autorisés à évoluer en équipe « UNE » senior selon des modalités spécifiques prévues à l'article 252-3 des mêmes règlements.

Réactivation Brevets Fédéraux

Veuillez trouver ci-dessous un courrier annonçant l'ouverture des inscriptions pour la réactivation des Brevets Fédéraux.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir relayer cette information aux éducateurs et entraîneurs susceptibles de devoir réactiver leur brevet fédéral.

Ce courrier leur a également été adressé par mail.

Pour rappel, le BF a une durée de 5 ans. Pour continuer à entraîner, il est nécessaire de le réactiver grâce à :

- la validation du parcours numérique
- la visite terrain du Conseiller Technique de Clubs

A l'attention des entraîneurs / éducateurs diplômés dont le brevet fédéral arrive à échéance en juin 2023.

Durant ces dernières saisons, vous avez été diplômés-es d'un ou plusieurs brevets fédéraux nécessaires à l'encadrement de collectifs de rugby, et, à l'accès au banc de touche.

Ces diplômes ont une durée de validité de 5 ans et si vous désirez poursuivre cette mission d'encadrement, vous devez le réactiver, c'est une obligation fédérale.

Si vous possédez plusieurs diplômes, vous n'êtes pas obligés d'effectuer tous les parcours. Nous vous remercions donc de bien vouloir vous inscrire sur le diplôme correspondant au collectif que vous encadrer cette saison, ou que vous allez encadrer la saison prochaine.

Dès votre parcours de réactivation terminé, tous vos autres diplômes fédéraux seront réactivés. Pour réactiver, vous devez être licencié à la FFR, réaliser un parcours numérique sur une plateforme dont nous vous communiquerons le lien après votre inscription et participer à une visite terrain avec votre Conseiller Technique de Club.

Merci de le contacter pour convenir d'un RDV Les diplômes d'Etat, CQP, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, BE1 et/ou 2, ne font pas l'objet d'une réactivation.

Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire sur le lien Forms ci-dessous.
<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=pQELTPUq1k-UuLNLXmIaIPh9upj2kDVBjJm9--nMxYVUOEtaU0tWNlpaWVVPQVA1SkNJQkILTkiNRC4u>

Vous recevrez suite à votre inscription un mail avec vos identifiants pour accéder à la plateforme de réactivation.

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour réactiver votre diplôme. N'oubliez pas que celui-ci sera nécessaire pour obtenir votre licence d'entraîneur 2023.2024. Sans cette réactivation vous perdrez le bénéfice de votre diplôme.



**RÉACTIVATION
BREVET FÉDÉRAL**

OBLIGATOIRE TOUS
LES 5 ANS

RÉALISEZ VOTRE PARCOURS
NUMÉRIQUE
+ VISITE TERRAIN

**AVANT LE
30 JUIN 2023**

Toutes les informations sur la
réactivation BF sont disponibles sur :
ligueaura.ffr.fr/formation



INFORMATIONs SPORTIVES

Jeu Concours Découverte de l'Arbitrage



L'une des conditions pour pouvoir bénéficier de la labellisation EDR était de remplir le questionnaire sur l'arbitrage. Si vous ne l'avez pas fait dans les temps, voici une petite séance de rattrapage afin de vous permettre de respecter vos obligations de labellisation !

LIEN : <https://forms.gle/P1sxxWqPRPmKeeTXA>

Nouvelle Pratique : R5

Nous vous rappelons que le 2^{ème} trimestre se termine le **28 Février** prochain et que vous pouvez retrouver l'état d'avancement de vos obligations dans l'onglet « Clubs » puis « Liste des obligations » de l'application OVA-LOISIR. Vous aurez ensuite le choix de la catégorie et de sélectionner votre club grâce au 2 menus déroulants.

OvaLoisir Accueil Mon profil Clubs ▾ Liste des obligations

Tableau de bord

Demande de tournois à valider

Liste des clubs

Evénements du club

Liste des obligations

Liste des obligations par club - 15 résultat(s)

Catégorie : Open Fém. (+16) ▾

Club : Tous ▾

Pour rappel, un club qui a 0 au premier trimestre ne pourra pas être invité aux Finales de Ligue à l'exception des cas suivants :

- VIENNE en Mixte, car aucun club ne s'est inscrit au tournoi qu'ils proposaient donc organisation validée. Obligation pour eux de faire 2 tournois sur le 2^{ème} trimestre
- LES LOUPS DE LA CROIX en Mixte, car ils viennent seulement de rejoindre Ova-LOISIR
- TOUCH RUGBY VOGLANS en +35 ANS car ils viennent seulement de rejoindre Ova-LOISIR
- RUGBY ENTENTE VELAY EST en +35 ANS car ils viennent seulement de rejoindre Ova-LOISIR
- R C MATHEYSIN en Féminine car elles viennent seulement de rejoindre Ova-LOISIR

Tournoi d'accession :

La date butoir pour le dépôt de candidature étant fixée au **24 Février**, nous ne saurons pas avant début Mars le lieu du tournoi pour notre zone, néanmoins il y a bon espoir que celui-ci se tienne en Ligue AuRA puisque nous avons 1 club qui nous a transmis son dossier de candidature.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Lutte contre les Addictions

La Ligue AuRA s'engage !

Consciente des problématiques que rencontrent les associations sportives sur son territoire, la Ligue Auvergne Rhône Alpes de rugby organise 4 soirées de sensibilisation sur la prévention et la lutte contre les addictions dans le champ sportif.

Tabac, drogues, sexe, paris sportifs, alcool et téléphone... Nos clubs sportifs doivent faire face à divers profils d'addicts, de tout âge. Malheureusement, il n'est pas évident d'intervenir lorsque l'on se retrouve face à ces comportements.

C'est pour cette raison que la Ligue AuRA Rugby, en collaboration avec la FFR et le pôle sport de la DRAJES AURA, a fait appel à PAMS SPORT.

PAMS SPORT est un programme de Prévention des Addictions en Milieu Sportif, piloté par le centre d'addictologie du CHU de Clermont-Ferrand (63). Il a pour objectif de contribuer au bien-être sportif et d'améliorer les performances sportives.

Quatre soirées de sensibilisation gratuites sont organisées pour permettre aux acteurs du monde sportif de repérer les conduites à risque et les prévenir. Elles seront menées par Carole BOYER, psychologue au service d'addictologie du CHU de Clermont-Ferrand.

Vous pouvez d'ores-et-déjà vous inscrire à ces soirées qui auront lieu de 19h à 21h dans chaque Maison Ovale de la Ligue.

INSCRIPTIONS : [LIEN](#)

- MO Chaponnay (69) : 28 février 2022
- MO Clermont-Ferrand (63) : 28 mars 2023
- MO Montbonnot (38) : 25 avril 2023
- MO Guilhaud Granges (07) : 16 mai 2023

Le + : Les éducateurs, entraîneurs, préparateurs physiques, kinés et conseillers techniques des clubs sportifs de la Ligue sont également invités à participer gratuitement à deux journées de formation à la prévention et lutte contre les addictions.

Quatre sessions de deux journées sont organisées dans la Ligue AuRA, une dans chaque Maison Ovale.

Rugby au Cœur (Rappel)

Appel à Projet n°7

Rugby au Cœur a lancé son septième et DERNIER appel à projets. Tentez de bénéficier d'une subvention à hauteur de 70% du budget de votre action, dans la limite de 5000€. Vous et vos clubs avez **jusqu'au 31 mars 2023** pour déposer vos candidatures autour des thématiques suivantes :

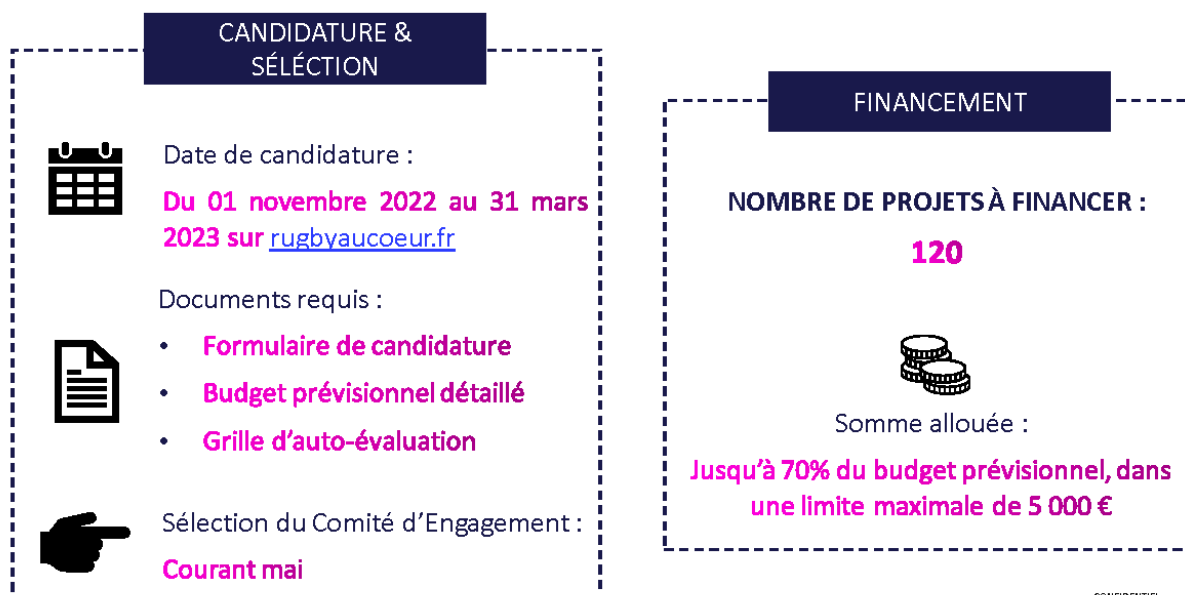
- Éducation : Promotion des vertus éducatives à la citoyenneté et à l'éco-responsabilité dans les quartiers défavorisés / QPV
- Handicap – santé : Inclusion de personnes en situation de handicap
- Égalité des chances : Inclusion de population en rupture sociale, promotion de la diversité (lutte contre le sexisme, l'homophobie et le racisme)

Formulaire AP7 : [LIEN](#)

Les candidatures se font toujours en ligne sur la plateforme : [LIEN](#)

RUGBY AU CŒUR

APPEL À PROJETS N°7



CONFIDENTIEL 2



Comme chaque mois, retrouvez notre précieuse gazette juridique qui vous accompagnera dans la structuration de votre club.

Gazette du mois de Février : Obligation d'assurance pour les associations



08 FEVRIER 2023 | PUBLICATION N°6

LA GAZETTE JURIDIQUE

L'OBLIGATION D'ASSURANCE POUR LES ASSOCIATIONS

En tant que sportif, ce dernier est assuré sur les dommages qu'il subit lors de ces activités grâce à la licence obligatoire de la fédération.

QU'EN EST-IL DE L'ASSOCIATION ? DOIT-ELLE SOUSCRIRE UN CONTRAT D'ASSURANCE ?

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, une association sportive est dans l'obligation de souscrire une assurance responsabilité civile lors de sa création. En effet, dès sa déclaration, l'association acquiert la personnalité juridique et peut, à ce titre, voir sa responsabilité civile recherchée.

En l'absence de contrat d'assurance, l'association devra assumer, sur ses fonds propres, la réparation des dommages et pourra faire l'objet de sanctions.

Une demande ? n'hésitez pas à contacter Marie PASSARIEU
Marie.passarieu@ligueaura-ffr.fr

Charte Graphique Ligue AuRA

La Ligue démarre cette nouvelle année avec une nouvelle identité visuelle !

Vous pourrez retrouver sur notre site internet, le nouveau logo de la ligue décliné sous plusieurs formes et dans différents formats ainsi que la nouvelle charte graphique.

Basée sur les mouvements et inspirée de visuels d'événements mondiaux tels que des coupes du monde, ou des jeux olympiques... cette nouvelle identité se veut dynamique et rafraichissante.

Attention :

DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE : Pour toute utilisation du logo de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Rugby, il est nécessaire de demander l'autorisation à Margot HOLAIND – resp. communication, via l'adresse mail communication@ligueaura-ffr.fr.

Par ailleurs, il convient de respecter toutes les règles d'application mentionnées dans la charte graphique téléchargeable ci-contre : [LIEN](#)



Tableau des Tournois EDR 22/23 validés par la Ligue AuRA

Consultation en ligne : [LIEN](#)

BO des Officiels de Match :

<https://ligueaura.ffr.fr/s-engager/arbitrer/bulletin-offdematch>

Gazettes Juridiques

https://ligueaura.ffr.fr/ligue/publications_officielles/gazette-juridique

Newsletter Rugby Social Club

<https://ligueaura.ffr.fr/rugby-social-club/newsletter-rsc>

AGenda INSTITUTIONNEL

- ✚ 02 février : Réunion CTC / RRB – Montbonnot
- ✚ 03 février : Réunion CTC / RRB – Clermont-Ferrand
- ✚ 04 février : Réunion commission labellisation – Chaponnay
- ✚ 05 février : Italie vs France (6 Nations 2023)
- ✚ 06 & 07 février : Centre de Suivi M14 & M15F – Arnas
- ✚ 8 au 10 février : Stage M18 féminin Seven – Chaponnay
- ✚ 11 février : Irlande vs France (6 Nations 2023)
- ✚ 11 & 12 février : Finales Seven féminine M18 – Aix en Provence
- ✚ 13 & 14 février : Stage de détection M18 féminin AT6N – Chaponnay
- ✚ 17 février : Réunion de secteur arbitres - zone nord – Chaponnay
- ✚ 22 février : Trophée des Lycées Agricoles - Cournon
- ✚ 24 février : Réunion représentants fédéraux - zone nord – Chaponnay
- ✚ 24 & 25 février : Salon de l'étudiant – Lyon
- ✚ 26 février : France vs Ecosse (6 Nations 2023)
- ✚ 27 & 28 février : Journées Formation sur les Addictions – Chaponnay
- ✚ 28 février : Soirée Sensibilisation sur les Addictions – Chaponnay
- ✚ 03 mars : Réunion CTC & RRB – MO Guilhaud Granges
- ✚ 03 & 04 mars : Stage n°1 Certificat Formateur Fédéral – Chaponnay
- ✚ 04 mars : ORC Auvergne Loire Rhône
- ✚ 15 mars : Evénement « En route pour 2023 » - Région Auvergne Rhône-Alpes

NOS PARTENAIRES

